

# Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

# magazine

bonne  
année  
2017



## DOSSIER

Le budget 2017  
au service des Ermontois  
➤ page 13

## VIE LOCALE

Poursuivre le soutien  
aux associations  
➤ page 18

## PORTRAIT

Jean-Marie Bertrès,  
champion d'Europe de Xterra  
➤ page 28

- **Éditorial** p. 3
- **Retour en images** p. 4
- **En bref** p. 6
- **Actus** p. 7
- **DOSSIER**
- Budget 2017** p. 13



- **Vie locale** p. 17
- **Culture**
- **Spectacles** p. 20
- **Actualités** p. 22
- **Au cinéma** p. 24
- **Agenda** p. 25
- **Tribunes du conseil municipal** p. 26
- **Vie pratique** p. 27
- **Portrait**
- **Jean-Marie Bertrès, champion d'Europe de Xterra** p. 28

## Réparons ensemble au Repair Café d'Ermont

254 rue Louis-Savoie (à côté de la Mairie)

Tous les samedis de 9 h à 12 h\*  
Tous les 1<sup>er</sup> lundis du mois de 14 h à 17 h\*

\*sans réserve de la disponibilité des bénévoles

Service Développement Durable | developpementdurable@ville-ermont.fr - 01 30 72 38 52

VILLE d'ERMONT

## LES CIMAISES DU THÉÂTRE

### APPEL À CANDIDATURES !

EXPOSEZ VOS ŒUVRES SUR LA SAISON 2017-2018 AU FOYER DU THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY.

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (BIOGRAPHIE, DESCRIPTION DE L'EXPOSITION ET PHOTOGRAPHIES).

CANDIDATURES À DÉPOSER AU THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY AVANT LE 1<sup>er</sup> MARS 2017

VILLE d'ERMONT

Renseignements au 01 30 44 03 84 | theatreservations@ville-ermont.fr | Théâtre Pierre-Fresnay, 3 rue Saint-Floire Pralongère - 95100 Ermont

## Repas partagé & café jeux

Samedi 14 janvier, de 11 h 30 à 18 h  
Au Centre socio-culturel François-Rude

Accès libre pour l'après-midi café jeux à partir de 14 h

Gratuit ouvert à tous

Pour le repas partagé, chaque habitant apporte une entrée ou un plat à déguster, convivialité et échanges de bonnes recettes au rendez-vous !  
Inscriptions obligatoires à l'accueil du centre à partir du 3 janvier pour le repas partagé. Les enfants sont placés sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent.

Centre socio-culturel François-Rude - Allée Jean de Florette - 01 34 44 24 60

VILLE d'ERMONT

## Capio Clinique Claude Bernard

9 avenue Louis Armand 95120 ERMONT  
0826 96 96 97

CHIRURGIE  
CHIRURGIE ROBOTIQUE  
ORTHOPÉDIE - HYPERSPECIALISTES  
MATERNITÉ / NEONATOLOGIE  
MÉDECINE  
ENDOSCOPIE  
CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHÉRAPIE  
REÉDUCATION

LABORATOIRE  
D'ANALYSES MÉDICALES

RADIOLOGIE/SCANNER/IRM

**URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17**

A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne  
www.clinique-claude-bernard.fr

**Si vous ne recevez pas normalement le magazine municipal, contactez la société Champar au n° vert suivant 0 800 07 12 50.**

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte, à vous et à votre famille, la santé, la paix et le bien-être. Qu'elle apporte à notre pays la sécurité et l'unité face aux menaces qui nous ont déjà endeuillés et qui continueront cette année à réclamer notre vigilance et notre mobilisation.

La conjoncture économique et financière est difficile pour le pays, pour les familles et pour les collectivités locales. Dans ce contexte, l'objectif de la municipalité est d'assurer au mieux les services à la population, et notamment en direction des plus fragiles et des plus démunis.

2017 verra le renforcement des services publics avec la création de la maison de services au public à la gare d'Ermont-Eaubonne gérée par notre ville pour pallier les défaillances de la SNCF et de la Poste et fournir un accès à tous les services de proximité. Elle verra aussi l'ouverture des nouveaux locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie en centre-ville.

2017 sera aussi marquée par le renforcement de l'aide aux élèves en difficulté avec le passage aux études dirigées dans les écoles et la création d'un service d'accompagnement personnalisé, conçu avec l'association CLE et l'Éducation nationale, pour les jeunes en situation d'échec scolaire.

Au moment où les deux maisons de santé sont désormais au complet de leurs effectifs médicaux et paramédicaux, ce sont donc tous les services à la population qui vont fonctionner à plein régime et répondre aux besoins de tous.

Autant de moyens mis en œuvre pour que notre commune reste une référence dans notre département et que ses services soient en 2017 encore plus diversifiés et disponibles pour faciliter votre vie quotidienne.



**Hugues PORTELLI,**  
votre Maire

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont - Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38 - mairie@ville-ermont.fr - ville-ermont.fr - Directeur de la publication : Hugues Portelli - Rédactrice en chef : Sophie Gaultier - Comité de rédaction : Nathalie Morelle, Iram Nazir, Xavier-Alexandre Reliant - Photographies et couverture : Lauriane Charton - Réalisation de la maquette : scoopcommunication - 585 rue de la Juine, 45160 Olivet - 02 38 63 90 00 - Mise en page de la maquette : BDSA l'Agence - 63 quai George V - 76600 Le Havre - 02 35 19 21 16 Régie publicitaire : CMP 06 87 55 08 32 - Impression : RAS - 95400 Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01 - Tirage : 16 000 exemplaires - Publication mensuelle - Distribution : Champar - Dépôt légal : Janvier 2017 - ISSN : 0296-015X

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60% recyclé.



**TÉLÉTHON**

**20 NOVEMBRE > 4 DÉCEMBRE**

Concerts, spectacles, soirée, démonstrations sportives, tournoi de tennis, d'échecs, soirée country... Accueils de loisirs, centres socio-culturels, associations, se sont mobilisés pour le Téléthon. La troupe Bouts de Ficelle a joué à guichet fermé son spectacle « Restaurant chez Septime ». Plus de 58 000 euros ont été récoltés pour l'association AFM Téléthon, soit 12 000 euros de plus que l'année dernière. Merci à tous !



**UNE NAISSANCE, UNE PLANTATION**

**26 NOVEMBRE**

Trois Ermontois participaient à l'opération « Une naissance une plantation » organisée par la Communauté d'agglomération Val Parisis et l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV). Symboliquement, chaque arbre planté lors de cette matinée représente la naissance en 2015 d'un enfant dont les parents habitent l'une des 15 villes de l'agglomération. Au total, une centaine de jeunes chênes ont été plantés.



**BANQUE ALIMENTAIRE**

**25 ET 26 NOVEMBRE**

164 bénévoles se sont mobilisés pour collecter près de 20 tonnes de produits alimentaires dans les six magasins partenaires. Merci aux généreux donateurs.



**MARATHON DES JEUX**

**5 NOVEMBRE**

C'est aussi au profit du Téléthon, que les centres socio-culturels de la ville ont organisé des tournois de jeux et des animations au Centre socio-culturel des Chênes.



**NOËL À L'ÉPICERIE SOCIALE**

**5 > 20 DÉCEMBRE**

Avec l'aide des associations, des centres socio-culturels, des accueils de loisirs, des écoles, des élus, du bailleur Ermont-Habitat et de nombreux Ermontois, les bénévoles de l'Épicerie sociale ont pu offrir des jouets à plus de 120 enfants des familles fréquentant l'Épicerie sociale.



**COMME UN AIR DE FÊTE**

**DÉCEMBRE**

Tout au long du mois de décembre, un air de fête a soufflé sur Ermont. Le marché Saint-Flaive, le Centre commercial des Chênes, les centres socio-culturels et les conseils de quartier ont, tour à tour, proposé des animations, spectacles et après-midi festives.



**TOURNOI D'ÉCHECS**

**13 NOVEMBRE**

222 enfants s'affrontaient dans les différentes catégories pour se qualifier pour les championnats d'Île-de-France, eux-mêmes qualificatifs pour les championnats de France, au Gymnase Gaston-Rébuffat.



**SORTIE SENIORS**

**13 DÉCEMBRE**

Les seniors inscrits à la sortie de fin d'année organisée par le CCAS ont assisté à un déjeuner-spectacle cabaret, puis ont pu contempler les illuminations parisiennes.



**DÉPOSEZ VOS PHOTOS SUR ERMONT.FR**



**6<sup>E</sup> JOURNÉE MOTRICITÉ POUR TOUS**

**18 NOVEMBRE**

L'IME Le Clos Fleuri, association APAJH 95, a organisé cet évènement, en collaboration avec la mairie d'Ermont. Il a permis à plus de 100 enfants handicapés et polyhandicapés venant de 13 établissements spécialisés d'Île-de-France de se retrouver autour d'activités physiques adaptées (mini-tennis, boxe, parcours-fauteuil...).



**CINÉ PETIT DÉJ'**

**11 DÉCEMBRE**

Plus de 300 personnes ont participé à la première édition du ciné petit déj'. Les enfants ont pris un petit-déjeuner en compagnie du Père Noël avant de voir le film d'animation *Julius et le Père Noël*.

## Distribution de bacs pour le verre et les déchets végétaux, pour l'habitat pavillonnaire

Les collectes de déchets évoluent le 1<sup>er</sup> mars 2017. Dès janvier, le Syndicat Émeraude, via son prestataire Citec Environnement, distribuera des bacs aux habitants qui résident en pavillon :

- **Le premier (obligatoire) est un grand bac roulant pour les pots et bouteilles en verre.** Il remplacera votre petite poubelle verte de 35 litres. Ce nouveau conteneur de 120 litres (hauteur : 93cm x largeur 48cm x profondeur 55cm) ne sera plus collecté qu'une fois par mois à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017.
- **Le second (optionnel) est un bac de 240 litres pour les déchets végétaux** (hauteur : 100cm x largeur 58cm x profondeur 74cm). Ce sera l'unique contenant pour collecter les déchets végétaux, qui ne pourront pas être présentés en sacs ou en mélange avec les ordures ménagères. Cette nouvelle collecte, qui aura lieu chaque année de mars à novembre, sera réalisée une fois par semaine. Les solutions alternatives et complémentaires restent le compostage ou l'apport en déchèterie.

**Du 10 au 18 janvier 2017**, les bacs seront déposés devant votre habitation. Tout bac non rentré sera repris 48 heures après la distribution. Si vous ne voulez pas du bac des déchets végétaux, apposez l'autocollant, reçu fin 2016, sur votre boîte aux lettres début janvier. Sur la même période, les équipes effectueront la reprise de votre petite poubelle à verre de 35 litres (vidée de tout contenu). Le dernier passage sera effectué le 7 février 2017.

☎ 01 34 11 92 92 – <http://www.syndicat-emmaude.com>

## Conseil municipal

La réunion du conseil municipal se tiendra **mardi 31 janvier 2017**, à 20 h 45, en salle du conseil (mairie bâtiment B). Le conseil municipal est ouvert au public.

## Places en crèche : mode d'emploi

La commission Petite Enfance se réunit en février et mars 2017 pour attribuer les places disponibles dans les structures de la ville, selon l'ordre d'inscription sur la liste d'attente et l'âge de l'enfant.

**N'oubliez pas de confirmer uniquement par mail ou courrier votre demande d'accueil en crèches, avant le 15 février 2017 pour une entrée à partir de septembre 2017.**

- En cas d'attribution, vous serez contacté par téléphone par le service Petite Enfance afin de valider la proposition. Une fois votre accord obtenu, une lettre officielle vous sera envoyée en vous précisant le lieu et la date de début d'accueil de votre enfant, le nombre de jours et les horaires d'accueil du contrat, ainsi que la personne à contacter pour le rendez-vous d'inscription dans la structure concernée.
- Si vous n'avez pas eu de place attribuée, un courrier officiel vous sera envoyé dans ce sens, durant la première quinzaine de mai 2017, afin que vous puissiez vous organiser au mieux pour la garde de votre enfant. Nous vous conseillons, dans ce cas, de vous rapprocher de Madame Christine Gespach, animatrice du Relais assistantes maternelles, joignable au 01 30 72 37 97, pour vous accompagner dans vos démarches.

☎ Service municipal Petite enfance  
01 30 72 37 95 – [groupe-creches@ville-ermont.fr](mailto:groupe-creches@ville-ermont.fr)

## Animations au marché Saint-Flaive

À l'occasion de la Chandeleur, vous pourrez déguster des crêpes sur le marché, **samedi 28 janvier et mercredi 1<sup>er</sup> février**. Des bons cadeaux seront également distribués.

## Bourse aux livres

L'association Clé (Compter, Lire, Écrire) organise une bourse aux livres au profit de la lutte contre l'illettrisme et la prévention du décrochage scolaire. Cette action aura lieu **mercredi 18 janvier** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h dans ses locaux, 5 rue Utrillo à Ermont.

☎ Renseignements au 09 67 59 53 97

## Bien vieillir en Val-d'Oise

**Le 15 novembre, la ville d'Ermont et le CCAS ont signé la charte Bien vieillir en Val-d'Oise élaborée par le Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA), avec le soutien du Conseil départemental du Val-d'Oise.**



### S'INVESTIR AU-DELÀ DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette charte propose aux collectivités de s'investir au-delà des obligations réglementaires pour les seniors en mettant en place des mesures concrètes dans les domaines de : la participation citoyenne, l'information et communication, la mobilité et les transports, la vie à domicile, la vie sociale, la culture, la formation et l'habitat.

Les communes signataires se réuniront chaque année pour partager les expériences de mise en œuvre de la charte.

### POUR NOS SENIORS

La ville d'Ermont, accompagnée du Conseil des seniors, a depuis plusieurs années déjà anticipé ce besoin et mis en place beaucoup d'actions et projets pour favoriser le lien social et rompre l'isolement, comme les thés

dansants, les sorties, le sport mais aussi le banquet des seniors, la Semaine bleue et les rencontres intergénérationnelles. De plus, la Municipalité a mis en place une politique de prévention avec des actions d'information, d'aide et de mise en relation, pour favoriser l'autonomie des personnes âgées : les visites de convivialité pour des échanges amicaux, les portages de repas et de livres à domicile, les ateliers bien-être et mémoire...

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES SENIORS sur le magazine trimestriel *Evasion* disponible dans les structures municipales et sur le site de la ville [ermont.fr](http://ermont.fr)

## Les actualités des seniors



### CONFÉRENCE SANTÉ

Le CCAS organise une conférence santé **vendredi 27 janvier** de 10 h 30 à 12 h sur le thème « Les instabilités à la marche et la prévention des chutes lors de l'avancée en âge », animée par le Dr Besse, gérontologue.

☎ Salle polyvalente de l'Espace Jeunesse (37 bis rue Maurice Berteaux) Entrée libre et gratuite.

### THÉ DANSANT

Les seniors Ermontois de plus de 60 ans sont invités à un thé dansant accompagné d'un spectacle interactif.

☎ **Jeu**di 26 janvier de 14 h 30 à 18 h Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay 3 rue Saint-Flaive Prolongée. Accès libre. Covoiturage possible.

### VŒUX DE M. LE MAIRE DANS LES MAISONS DE RETRAITE

Monsieur le Maire ne déroge pas à la tradition en ce début d'année. Il adressera ses vœux aux seniors des résidences pour personnes âgées, **mercredi 11 janvier**. Il se rendra à 15 h à la Résidence des Primevères, puis à 16 h 30 auprès des résidents de Jeanne-d'Arc.

## Bourses communales 2016

Cette année, 415 bourses de 120 euros ont été attribuées aux collégiens et lycéens, et 88 bourses de 150 euros aux étudiants, représentant un montant total de 63 000 euros, et 503 dossiers.



ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES SOLIDARITÉS : M. Pierre Tellier

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)  
Mairie Bâtiment B  
100 rue Louis-Savoie  
01 30 72 38 50

## Inscriptions scolaires

Si votre enfant est né en 2014, pensez à le préinscrire en mairie pour la rentrée scolaire de septembre 2017. Les inscriptions auront lieu du **lundi 16 janvier au vendredi 3 février 2017**. La Direction de l'Action Éducative sera exceptionnellement ouverte pour accueillir les familles :

- mardi 17, 24 et 31 janvier jusqu'à 18 h 30 ;
- samedi 28 janvier de 9 h à 11 h 45.

Pour inscrire votre enfant, munissez-vous de votre livret de famille ou d'un acte de naissance de moins de trois mois, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité du responsable légal dont la présence est indispensable. En cas de séparation, vous devrez fournir une copie du jugement.

À cette occasion, les familles pourront faire calculer leur quotient familial en apportant, en plus des documents ci-dessus, l'avis d'imposition des revenus 2016 envoyé par les services fiscaux, et l'attestation de paiement des prestations familiales délivrées par la CAF.

**Dérogations :** Les demandes de dérogations scolaires sont à effectuer sur cette période. Si votre enfant est inscrit en dérogation dans une école maternelle de la ville, vous devez faire une nouvelle demande de dérogation pour l'inscription en CP.

☎ Direction de l'Action Éducative – Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie – BP 40083 – 95123 Ermont Cedex  
01 30 72 38 32 – [education@ville-ermont.fr](mailto:education@ville-ermont.fr)  
Du lundi au mercredi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 30, Jeudi : 9 h – 12 h  
Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 16 h 30  
Rappel : la mairie est fermée au public le jeudi après-midi

# Une nouvelle commissaire à Ermont

Maryline Doll a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Accompagnée de son adjointe Clotilde Tenaglia, elle assure la direction du Commissariat de Police d'Ermont qui couvre 12 communes, soit 208 575 habitants.



Monsieur le Maire entouré de Maryline Doll (à gauche) et de son adjointe Clotilde Tenaglia (à droite).

## Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel ?

Commissaire de police en fonction depuis maintenant un peu plus de douze années, j'ai occupé quatre postes avant d'arriver à la tête de la circonscription d'agglomération d'Ermont, le 1<sup>er</sup> septembre dernier. À ma sortie d'école, j'ai été nommée chef du commissariat de police de Roanne dans le département de la Loire. Puis en 2007, je suis partie diriger le service d'investigation du commissariat de police d'Aix-en-

Provence dans les Bouches-du-Rhône. En juillet 2009, j'ai rejoint la région parisienne pour devenir chef de la circonscription de sécurité publique de Gonesse dans l'est du Val-d'Oise où je suis restée un peu plus de 4 ans, avant d'être affectée en 2013 à la Direction de la Police aux Frontières de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, où j'étais en charge de la sécurité générale et de l'investigation sur la zone aéroportuaire. La majeure partie de mon parcours a donc été accomplie en sécurité publique, en com-

missariat comme on a l'habitude de dire, pour représenter cette police du quotidien si essentielle.

## Quels sont les enjeux du territoire ?

La nouvelle circonscription d'agglomération d'Ermont, issue de la réorganisation des services de police du département qui a été finalisée en mai dernier, regroupe aujourd'hui un bassin de près de 208 000 habitants répartis sur douze communes. L'ensemble des unités sont dorénavant centralisées au sein de l'hôtel de police d'Ermont, mais le maintien de quatre commissariats de secteurs implantés sur les communes de Franconville, Montigny-Lès-Cormeilles, Sannois et Taverny permet d'assurer une prise en charge de proximité de l'ensemble des habitants de ce territoire.

Cette restructuration départementale, dont l'objectif était d'optimiser la lutte contre la délinquance avec plus de policiers sur le terrain et moins à l'intérieur des commissariats, a permis de fournir une présence quotidienne accrue des équipages de police sur la voie publique et ce sur l'ensemble des douze communes dont j'ai la charge aujourd'hui.

**De ma première analyse, les enjeux prioritaires de ce nouveau territoire policier sont la lutte contre les vols par effraction, la lutte contre les vols de véhicules et la lutte contre les trafics locaux de produits stupéfiants implantés dans certains quartiers bien ciblés, qui génèrent de réels troubles à la tranquillité pour les habitants des secteurs concernés.**

Je pense également qu'il faut que chacun de nos administrés prenne, ou reprenne, une place prépondérante au cœur des dispositifs de sécurité. L'appui de la population de nos communes est essentiel pour lutter efficacement contre la délinquance et contre les incivilités. La remontée d'information nous est nécessaire à nous, services de police nationale, pour améliorer notre action, soit en

temps réel par les appels au « 17 » en cas de constatation de comportement suspect, soit par la transmission d'informations à mes équipes judiciaires pour initier des investigations plus poussées y compris sous couvert de témoignage anonyme avec l'accord de l'autorité judiciaire. Ce lien entre police et population doit absolument être conforté et renouvelé pour permettre à l'ensemble des acteurs des politiques de sécurité, dont les équipes municipales, de travailler avec davantage d'efficacité et de réactivité.

## Quelles sont vos priorités cette année ?

Depuis ma prise de service en septembre dernier, le temps est en fait passé très vite. Je me suis attachée à découvrir mes équipes au sein du commissariat d'Ermont, leurs méthodes de travail, leurs difficultés et leurs attentes. Et j'ai rencontré l'ensemble des maires de la circonscription pour faire le bilan des problématiques de sécurité auxquelles ils ont à faire face au quotidien dans leur commune, afin de pouvoir orienter l'action et l'activité de mes services au plus proche des demandes de sécurité des habitants.

**Mes priorités à ce jour, aussi convenues et évidentes qu'elles puissent paraître, sont de continuer à prévenir la commission des infractions et à identifier les auteurs de ces infractions lorsqu'elles sont commises.** Mes services ne pourront pas en quelques semaines régler l'ensemble des phénomènes de délinquance et d'incivilités qui existent sur le territoire, mais je suis convaincue que travailler par objectifs ciblés les uns après les autres et en partenariat peut permettre d'apporter une vraie réponse en matière de sécurité.

Dans les prochains mois, avec mon adjointe la commissaire de police Clotilde Tenaglia, qui est arrivée peu avant moi à Ermont, nous allons agir en priorité sur les secteurs qui nous ont été signalés comme les plus problématiques. Nous sommes par ailleurs convaincues toutes les deux qu'il nous faut continuer à orienter le travail de nos équipes dans l'interpellation en flagrant délit des auteurs d'infractions pénales, tout en portant également une attention particulière aux victimes de violences de tout type. En même temps, il faut poursuivre le renforcement de la présence de la police nationale



© Dédic Photos Franconville

sur le terrain, à la fois pour affirmer notre autorité à l'égard de ceux qui continuent de la contester et à la fois pour renforcer le lien entre police et population.

## Comment la coopération avec la police municipale intercommunale se met-elle en place ?

La coopération avec la police municipale intercommunale existait avant mon arrivée et avant la réorganisation des structures policières du département. Les deux services se connaissent et ont l'habitude de travailler ensemble. Cette collaboration fonctionne déjà efficacement.

**Aujourd'hui, le partenariat étroit et régulier entre la police nationale et la police municipale intercommunale compétente sur le territoire de la commune d'Ermont est indispensable dans notre mission commune de protection des personnes et des biens.** La police municipale intercommunale a un rôle important, complémentaire du nôtre. Cette complémentarité, dans le respect des domaines de compétences propres à chaque service et des contraintes spécifiques de chacun, est un atout majeur et elle permet une coopération opérationnelle renforcée au service des habitants.

Nous sommes en communication constante. Au-delà des cas d'urgence pour lesquels nous faisons en sorte de réagir rapidement et conjointement aux incidents qui

surviennent, des rencontres hebdomadaires ont lieu avec le directeur de la tranquillité publique de la Communauté d'agglomération dans le cadre de la mission générale de surveillance et d'ilotage de la police municipale intercommunale. Ces réunions permettent de partager les informations et ainsi pour chacun des services d'adapter ses patrouilles aux secteurs les plus problématiques. Le partage commun de ces informations permet d'avoir un maillage policier plus efficace du territoire communal.

En outre, la vidéoprotection exploitée par la communauté d'agglomération est un élément essentiel pour mes services, qui disposent ainsi d'un outil très utile dans les procédures qui sont traitées. La vidéoprotection a permis depuis le début de l'année de résoudre plusieurs enquêtes judiciaires, mais aussi de procéder à l'interpellation en flagrant délit de multiples délinquants grâce à la sagacité de l'opérateur du centre de supervision urbaine et à la bonne communication des informations à mes équipes.

Je suis convaincue que cette convergence d'objectifs et cette coopération opérationnelle doit continuer à se renforcer pour apporter le plus de réponses adaptées au territoire communal sur les affaires de délinquance.

# Conforter la réussite scolaire

À l'initiative de M. Hugues Portelli, Sénateur-Maire d'Ermont, la Municipalité met en place un nouveau dispositif d'accompagnement à la scolarité pour favoriser la réussite éducative des élèves. La commune, a souhaité, dès ce mois-ci, passer de l'étude surveillée à l'étude dirigée du CE1 au CM2. De plus, elle développe, en partenariat avec l'association Clé (Compter, lire et écrire), de nouvelles actions pour les élèves les plus en difficulté.



## LES ÉTUDES DIRIGÉES À PARTIR DE JANVIER 2017

Actuellement, durant l'étude de 15 h 45 à 17 h 30, 330 élèves du CE1 au CM2 font tout ou partie de leurs devoirs et apprennent leurs leçons dans le calme. Il s'agit d'études surveillées par des enseignants et des étudiants, qui ont pour objectif de donner un cadre favorable aux enfants pour la réalisation des devoirs. Dès le 3 janvier 2017, la mise en place des études dirigées permettra de mieux cibler les priorités en termes d'accompagnement et d'exercices, avec de nouveaux objectifs : transmettre des méthodes de travail aux élèves, développer leur autonomie et accompagner la réalisation des devoirs.

## Ce nouveau dispositif démarre donc ce mois-ci, en complément des dispositifs propres à l'Éducation nationale :

Les activités pédagogiques complémentaires, le RASED\* et des dispositifs plus spécifiques comme l'accompagnement éducatif dans les réseaux d'éducation prioritaires mis en place par l'Éducation nationale pour des petits groupes d'enfants.

D'autres dispositifs et d'autres réseaux, auxquels peuvent faire appel l'élève inscrit en élémentaire ou au collège, ou sa famille, existent. Il s'agit d'une aide en dehors de l'école faisant intervenir des tiers. Ces dispositifs peuvent être encouragés par l'État sous forme de subvention et sont mis en œuvre par la commune et/ou des associations.

Sur Ermont, ces dispositifs prennent différentes formes :

- Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité, organisé sur quatre sites municipaux (les deux centres socio-culturels, la maison de quartier et l'Espace Jeunesse) et accueillant 225 élèves d'élémentaire et secondaire pour l'aide aux devoirs, propose des activités qui valorisent les acquis des jeunes et développent leur ouverture d'esprit avec, également, un accompagnement des parents dans le suivi de la scolarité.
- La veille éducative développée conjointement par le Service jeunesse, la Mission locale et le Centre d'information et d'orientation en direction des collégiens, avec, entre autre, les temps de révision pour le brevet et, durant l'année scolaire, l'accueil des jeunes en situation d'exclusion temporaire (15 jeunes accueillis chaque année)...

## UNE AIDE PERSONNALISÉE POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS LES PLUS EN DIFFICULTÉ

Agir plus concrètement contre le décrochage scolaire, accompagner les élèves individuellement... Tels sont les objectifs du partenariat qui vient d'être créé entre la Municipalité, l'association Clé et l'Éducation nationale. Sur proposition des enseignants, l'association Clé prendra en charge les quarante enfants les plus en difficulté afin de les accompagner et de les mettre à niveau.

Cette nouvelle action vise à aider les élèves de CM1-CM2 et les collégiens. Après accord de leur famille, ils pourront bénéficier, tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires, de deux dispositifs ludiques et personnalisés, développés par l'association Clé :

- **Le travail en binôme** permettra à 20 jeunes de se remettre à niveau sur les compétences de base (calcul, lecture et écriture) en face à face. Les contenus seront adaptés aux besoins de chaque jeune grâce à une évaluation de départ et dans le but de lui redonner confiance en ses capacités. Les séances comprendront l'accompagnement aux devoirs, la reprise des contrôles difficiles et l'entraînement sur des exercices ludiques en mathématiques et en français (mots croisés, textes à trous, coloriages magiques, sudoku, labyrinthe...).

Ce dispositif vise à apprendre à travailler en autonomie tout en s'appuyant sur les compétences du bénévole et à acquérir les bases pour effectuer un parcours scolaire au collège.

- **L'atelier dirigé multimédia** a été créé pour compléter les connaissances acquises lors des apprentissages en classe et renforcer les points abordés grâce à des exercices sur ordinateur : calcul, grammaire, vocabulaire, orthographe, prononciation... L'atelier accueillera 20 jeunes, divisés en groupe de 4.

Les séances comprendront des exercices d'entraînement sur des thèmes à partir d'exercices interactifs sur ordinateur, des

évaluations et un tutorat assuré par deux bénévoles dans chaque groupe de 4 jeunes. Cet atelier a pour objectifs une progression rapide, un gain de confiance en soi et une valorisation des savoir-faire à travers un aspect ludique et vivant de la pratique.



## RENCONTRE AVEC AUDREY COLNAT, DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION CLÉ.

### Présentez-nous votre association :

Créée en 1997 à l'initiative de la Municipalité et organisme de formation depuis 2000, l'association accompagne toutes les personnes en situation d'illettrisme pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Nos formations étaient consacrées aux adultes jusqu'en 2016. Puis, l'accompagnement a porté ses fruits auprès d'adolescents.

### Quelle est votre spécificité ?

Clé, association unique en Île-de-France, est partenaire de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. L'essentiel des actions de formation s'effectue en binôme apprenant/formateur, dans une relation de confiance. Cet accompagnement individualisé est rendu possible grâce à l'engagement d'un nombre important de bénévoles dans l'association qui ont suivi un cursus de formation d'un an.

### Comment envisagez-vous le projet à Ermont ?

Nos objectifs sont de prévenir le décrochage scolaire et de prendre en charge les élèves entre 10 et 15 ans en grande difficulté. Dans un premier temps, nous travaillerons avec les collégiens, déjà repérés, en lien avec leurs professeurs principaux, et après accord des familles. Puis, nous accompagnerons les CM1-CM2, en cours de repérage, soit en binôme pour travailler sur leurs lacunes, soit via des ateliers multimédia dirigés par petits groupes pour se concentrer sur les nouveaux outils multimédia.

## ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE L'ÉDUCATION : Mme Martine Pégrier-Lelièvre



Conseiller municipal délégué,  
Chargé du Secteur Périscolaire :  
M. Emmanuel Landreau

• DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE  
• Mairie Bâtiment A – 100 rue Louis-  
Savoie – 01 30 72 38 32  
• education@ville-ermont.fr





# Les priorités de la Municipalité

La Majorité municipale a voté, lors du Conseil de décembre, le budget de la ville pour 2017. En voici les principaux axes.

## LA SÉCURITÉ

Dans le contexte du plan Vigipirate renforcé, la Municipalité continue de déployer les mesures liées à la sécurité de chacun avec trois mesures principales :

### La sécurisation des établissements scolaires de la ville.

Cette sécurisation, commencée dès 2016, se poursuit avec, principalement, la mise en place de visiophones dans les écoles, de barrières inamovibles autour des sites scolaires, un renforcement des clôtures et portails, un renforcement de la surveillance des accès et l'amélioration des dispositifs d'alerte au sein des établissements.



© Fotolia

### La mise en place de brigades intercommunales de Police municipale de nuit.

### La poursuite de l'implantation et de la modernisation des caméras de vidéo-protection : 5 caméras supplémentaires, portant leur nombre à 43 sur l'ensemble de la ville.



© Fotolia

## LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (voir également article p.10)



Deux axes sont privilégiés :

### La lutte contre l'illettrisme : un partenariat entre la ville, l'association CLÉ (Compter, Lire, Écrire) et l'Éducation nationale est mis en place pour accueillir les élèves les plus en difficulté.

### L'ensemble des études surveillées des établissements scolaires deviennent des études dirigées. Le quotient familial sera appliqué.

Ces mesures sont effectives depuis ce mois-ci.

## LA REFONTE DE NOTRE PROJET LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (AGENDA 21)

Après quatre ans de mise en œuvre, le projet local de développement durable de la Ville d'Ermont doit être renouvelé. Ainsi, lors d'une première série de réunions orga-



Atelier de concertation Agenda 21 – Décembre 2016

nisée en décembre dernier, des Ermontois, des acteurs locaux, des agents municipaux et des élus ont identifié les « défis » sociaux et environnementaux actuels à Ermont. Ces défis, axes de réflexions et de travail, seront au cœur d'un Forum contributif qui se tiendra les 25 et 26 février en Mairie principale et ses annexes.

Le principal objectif de ce forum est de permettre à tous de s'impliquer dans la résolution de ces défis et de contribuer à des projets locaux porteurs de sens pour la ville et ses habitants.

Les meilleures initiatives issues de ce processus feront partie du futur agenda 21 ermontois, qui sera adopté en Conseil Municipal fin 2017 (plus d'informations dans l'encart en pages centrales).



Atelier de concertation Agenda 21 Décembre 2016

# Les grandes opérations d'investissement en 2017

Conformément à nos engagements transcrits dans notre Programme pluriannuel d'investissement, cinq grandes opérations se dérouleront cette année :

## LA RECONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ÉCOLE VICTOR-HUGO POUR 2,65 M D'EUROS.



© DR

Les travaux débuteront en 2017 par l'extension de Victor-Hugo 1 pour la création d'une nouvelle restauration. L'ancienne restauration sera en partie démolie et réhabilitée pour le regroupement de l'accueil de loisirs.

## LE DÉBUT DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE THÉÂTRE ET DE DANSE



© DR

La Municipalité prévoit la construction d'un nouveau conservatoire à côté de la Maison de santé des Espérances. Les travaux de ce nouveau projet de haute qualité environnementale (HQE) débuteront à la fin du premier trimestre 2018 pour une ouverture à la rentrée 2019. 740 000 euros sont engagés pour l'année 2017 pour un coût total prévu de 5,7 M d'euros.

## LA FINALISATION DE LA 2<sup>ÈME</sup> PHASE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DES CHÊNES (915 000 EUROS).



Travaux réalisés en 2015

Les travaux comprendront la réfection de l'isolation extérieure et de l'étanchéité des anciens bâtiments ainsi que le réagencement de l'accueil et des bureaux.

## LA CRÉATION DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DANS LA GARE D'ERMONT-EAUBONNE,



à la place du Pick up Store, avec des agents municipaux chargés de délivrer des passeports et cartes d'identité, de vendre et réceptionner des billets grandes lignes SNCF, de l'agence postale et de l'accès aux sites de

Ainsi qu'il avait été annoncé l'année dernière, il n'y aura pas de hausse de la fiscalité communale en 2017.

Pôle Emploi, Caisse des allocations familiales, Assurance maladie et Assurance vieillesse. Ouverture au premier semestre 2017.

## LA RÉHABILITATION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE

rue de la Réunion et aménagement de locaux supplémentaires rue Saint-Flaive prolongée.



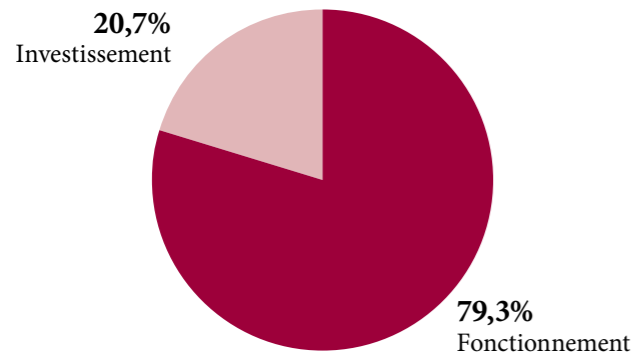
Par ailleurs, toutes les opérations concernant l'Agenda d'accessibilité (mises aux normes des bâtiments municipaux pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite) seront bien sûr poursuivies cette année.

Au-delà de ces priorités sur lesquelles la Municipalité souhaite mettre l'accent, il est bien évident, comme chaque année, que l'ensemble des services à la population (solidarités, Centre communal d'action sociale, jeunesse, sports, santé, espaces verts et cadre de vie, etc.) continueront de bénéficier des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement au service des Ermontois.



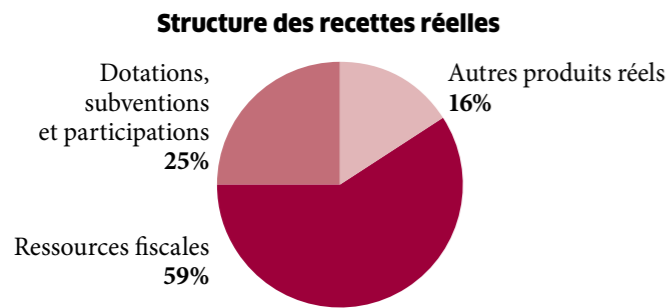
## Des finances maîtrisées

Le budget de la ville s'élève à 41 212 222 €, dont 32 687 747 € en fonctionnement et 8 524 475 € en investissement.

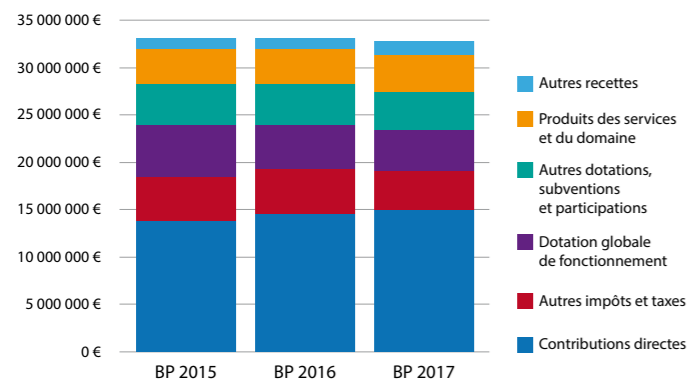


### LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de gestion comprennent trois composantes majeures : les ressources fiscales, les dotations de l'État et subventions et les autres produits réels. En 2017, ces financements majoritaires sont répartis comme suit :



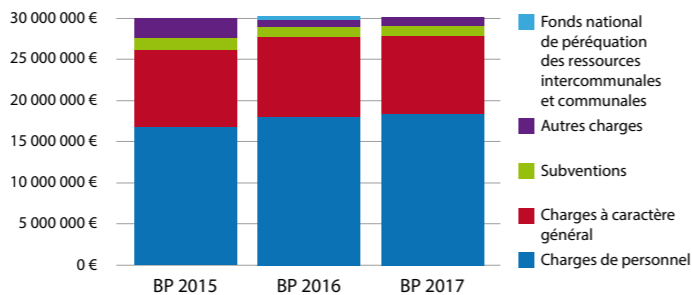
### Structure des recettes réelles de fonctionnement



### LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

On peut distinguer quatre grandes catégories de charges de gestion : les charges de personnel, les subventions, les charges à caractère général et les autres charges.

#### Structure des dépenses réelles de fonctionnement



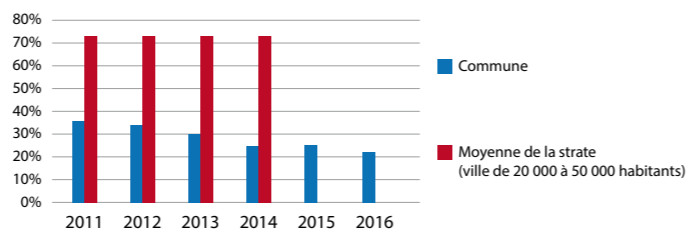
### L'ENDETTEMENT

Au regard de la charte de bonne conduite, la dette d'Ermont est positionnée en 1A, soit un risque faible. La commune n'est donc pas soumise aux règles de provisionnement des emprunts à risques. Par ailleurs, les annuités sont largement en dessous des moyennes nationales pour la strate 20 000 à 50 000 habitants.

#### Annuité en euros/habitant

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Données communales	97 €	61 €	57 €	61 €	45 €	50 €
Moyenne de la strate (ville de 20 000 à 50 000 habitants, intégrée à un EPCI en FPU)*	140 €	138 €	133 €	134 €	-	-

#### Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement



Compte tenu de la faible progression des recettes réelles de fonctionnement, les marges de manœuvre semblent particulièrement minces notamment à l'aube de la quatrième baisse de la Dotation globale de fonctionnement intervenant en 2017. Ainsi, une nouvelle dégradation de l'épargne brute apparaît inévitable pour 2017. Pour rappel, la réduction des concours financiers de l'État touche de plein fouet l'excédent de fonctionnement de la commune, lequel nous permet d'autofinancer nos investissements. Ainsi, une maîtrise accrue des charges de gestion apparaît de ce point de vue indispensable. Par ailleurs, un redimensionnement des investissements actuellement programmés pourrait s'avérer nécessaire dans un contexte de contraction des capacités d'autofinancement de la ville.

**ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES FINANCES ET DES ASSOCIATIONS :**  
M. Xavier Haquin



**• DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES**  
**• Mairie – 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont**

## Formation baby-sitting



© Fotolia

Le Point information jeunesse (PIJ) de la Direction Jeunesse et Sports, en partenariat avec la Direction de l'Action Éducative et le Service municipal Petite Enfance, propose aux jeunes Ermontois, de 16 à 25 ans de se former au baby-sitting. Cette formation se déroule du 13 au 17 février dans les locaux de l'Espace Jeunesse. Répartis en petits groupes, les inscrits apprennent les règles d'or pour prendre soin d'un bébé ou d'un enfant. Après une 1<sup>ère</sup>

journée consacrée au PSC1 et aux soins spécifiques à apporter aux enfants, les stagiaires sont intégrés dans les accueils de loisirs afin de découvrir les activités que l'on peut proposer aux enfants pendant le temps de garde. Le midi, ils déjeunent sur place afin d'observer la manière dont se déroulent les repas. Les stagiaires sont également formés aux droits et devoirs du salarié (contrat de travail, rémunération...), et pourront également simuler un entretien d'embauche.

La rencontre avec les parents employeurs sera organisée le mercredi 22 février, de 18 h à 20 h.

**➤ POUR VOUS INSCRIRE, rendez-vous dès le 2 janvier 2017 au Point information jeunesse pour retirer le dossier complet. Inscriptions jusqu'au 3 février Tarifs Ermontois : 45,70 € Tarifs non Ermontois : 59,50 €**

## Bourse initiatives jeunes



© Fotolia

La Bourse initiatives jeunes a pour but d'encourager les initiatives des jeunes Ermontois dans leurs projets. Vous êtes Ermontois, vous avez entre 13 et 17 ans, vous participez à un projet d'utilité sociale ou d'intérêt public, dans les domaines culturel, artisanal, artistique, scientifique, humanitaire, social... Lancez-vous ! Les inscriptions ont lieu toute l'année.

## Chantiers Jeunes : une expérience à ne pas manquer



C'est avec comme objectifs d'informer et de former toujours plus de jeunes Ermontois au monde professionnel que la Direction Jeunesse et Sports met en place, chaque année, les chantiers jeunes. Les jeunes ajoutent la pratique à la théorie, bénéficient de l'expérience d'un premier job et acquièrent ainsi de nouvelles compétences. Encadrés par des professionnels, les jeunes sont immergés sur divers chantiers au sein d'un service municipal (peinture, voirie, jardinage, secrétariat...).

Une quarantaine de places est proposée cette année, pour un Contrat à durée déterminée (CDD) de deux semaines, rémunéré à hauteur du SMIC.

Vous avez entre 16 et 19 ans, habitez Ermont et vous n'avez pas encore réalisé de chantier jeunes ? C'est le moment de vous inscrire ! Vous avez jusqu'au vendredi 17 février prochain pour déposer votre candidature et participer à l'un d'entre eux.

**ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DES CENTRES SOCIO-CULTURELS, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS :**  
Mme Florence Mary



**• DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS**  
**• Point information jeunesse (PIJ)**  
**• Espace Jeunesse**  
**• 37 bis rue Maurice-Berteaux**  
**• 95120 Ermont**  
**• 01 34 44 27 30**  
**• pij.cyb@ville-ermont.fr – ermont.fr**  
**• facebook.com/infosjeunesseermont**

# Poursuivre le soutien aux associations

L'aide de la Municipalité aux associations ermontoises peut être administrative (aide aux projets, soutien dans la recherche de subventions, de bénévoles...), matérielle avec la mise à disposition de locaux municipaux et/ou le prêt de matériel, ou bien financière par l'attribution de subventions. Pour 2017, la Municipalité subventionne 75 associations à hauteur de 281 053 euros. En voici quelques exemples.



## SPORTS

### Association sportive d'Erment Football (ASE) - 49 500 €

C'est le club de football ermontois. Fort de ses 626 adhérents, dont 426 jeunes accueillis dès 5 ans et de ses 23 éducateurs, l'association a mis la priorité sur la formation des entraîneurs et des dirigeants.

### Club gymnique d'Erment 14 400 €

Les activités proposées sont la gymnastique artistique et rythmique, le fitness, une école de gymnastique et de la baby-gym. 475 adhérents pratiquent ces activités au Complexe sportif Gaston-Rébuffat.

### Les expos d'Erment - Base-ball, softball club - 13 500 €

Ce club qui évolue au niveau national compte 121 licenciés qui pratiquent le softball en équipe féminine ou mixte et le base-ball au Complexe sportif Gaston-Rébuffat.

### Basket club Erment - 11 700 €

Le club compte 287 adhérents dont 92 filles. Dix équipes masculines et sept équipes féminines sont engagées en championnat départemental et régional. La priorité du club est donnée à la formation des jeunes joueurs et joueuses.

### Club athlétique ermontois 11 700 €

Il compte plus de 121 adhérents dont 51 filles. C'est le partenaire privilégié de la commune dans l'organisation de la Ronde d'Erment qui regroupe chaque année plus de 1 000 coureurs.

### Parisis rugby club - 11 700 €

Ce club favorise la découverte pour les enfants. Les juniors participent aux tournois régionaux. Sur 441 licenciés, 40 féminines pratiquent le rugby à Erment. Le club met en place des actions nouvelles pour promouvoir ce sport auprès de tous comme l'opération « Rugbycity ».

### Volley-ball club Erment - 11 700 €

Le club a environ 500 licenciés avec une mixité totale. Le niveau d'évolution est départemental et régional. Il développe une section sportive en partenariat avec le collège Saint-Exupéry.

### Erment badminton club - 9 000 €

Le club accueille 345 adhérents à partir de l'âge de 5 ans. Il a le projet de lancer une nouvelle discipline pour attirer encore plus de filles : le fitminton, un mix du badminton et du fitness.

### Erment natation artistique 5 310 €

L'association présente régulièrement des ballets nautiques en compétition régionales et des duos au niveau national. Elle participe également à la Nuit de l'eau chaque année en mars et présente un gala de fin d'année.

### Cercle de boxe française d'Erment 4 500 €

Ce club est en plein développement sportif et compte plus de 370 licenciés, ce qui en fait le 5<sup>ème</sup> club français en 2016. La boxe est pratiquée en club par 161 filles à Erment.

### Association éducative des Chênes 4 320 €

Cette association de 98 adhérents participe activement à la vie locale et aux animations de quartier, notamment lors du Téléthon et de la Fête des vendanges. Des cours de danse et de claquettes y sont proposés aux adultes et aux enfants à partir de 3 ans.

### ASCAE - 3 600 €

Cette association omnisports propose des activités comme le tir à l'arc, le judo et les échecs, pour 227 adhérents qui pratiquent leur passion au Complexe sportif Raoul-Dautry.

### Association des clubs de tennis d'Erment - 2 700 €

Le club de tennis ermontois bénéficie de l'utilisation des nombreux terrains de tennis de la ville. L'association compte 720 adhérents qui peuvent pratiquer le tennis en loisirs comme en compétition.

### Gymnastique volontaire d'Erment 540 €

Cette association propose des cours de gymnastique d'entretien, du yoga et de la marche et d'aquagym. 800 adhérents fréquentent ainsi presque toutes les installations sportives de la ville.



## JEUNESSE

### MJC - 36 000 €

La Maison des jeunes et de la culture (MJC) propose un large panel d'activités : stage de cirque, poterie, cours de guitare... Le secteur des sciences est en plein développement, notamment avec l'opération « Étales ta science ».

## CULTURE

### Les Amis des arts - 7 650 €

Outre l'organisation d'expositions d'art à rayonnement départemental, cette association propose des actions d'enseignements artistiques de qualité.

### Les chorales

#### Armonia - 720 €

#### Vocalys - 600 €

#### Paloména - 135 €

Ces associations organisent des concerts au profit d'associations humanitaires. Elles participent à diverses manifestations ermontoises.

### Pénélopes d'Aujourd'hui - 450 €

L'association organise des conférences et des sorties culturelles pour les Ermontois.



## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### ADVOCNAR (Association de défense contre les nuisances aériennes) - 450 €

Au travers des actions de mesures du bruit, de sensibilisation et de communication, ADVOCNAR œuvre pour la qualité de vie des habitants exposés aux nuisances sonores aériennes.



### Jardins familiaux - 350 €

L'association a en charge la gestion de 54 parcelles mises à disposition de familles ermontoises vivant en habitat collectif et ne disposant pas de jardin. Elle participe à des actions menées par la Municipalité. Le site est, de par sa taille, l'un des plus importants espaces verts de la ville.

## VIE LOCALE

### Erment ville d'Europe - 1 350 €

Avec pour objectif de favoriser et de développer les échanges culturels, sportifs, sociaux et touristiques entre les villes jumelées et leurs habitants, elle apporte sa collaboration à la Municipalité lors des rencontres jumelées. Cette année, c'est au tour d'Erment d'accueillir ses partenaires.



### ASS' des Fêtes - 1 080 €

Cette association participe aux manifestations locales, particulièrement à la Fête des vendanges en apportant son soutien dans la construction des chars des structures municipales, associations et conseils de quartiers participants.

## SENIORS

### Club Le Bel Âge - 1 440 €

Le groupe soutient l'animation locale à destination des seniors : sorties, jeux, voyages, loisirs créatifs, marches...

### Club Retraités Tambour Battant 1 440 €

Le club participe à l'animation de la vie des seniors : excursions, voyages, loisirs, jeux...

## SOLIDARITÉS

### Croix-Rouge française - 1 980 €

L'association s'emploie à prévenir et apaiser toutes les souffrances. Elle exerce sa mission dans les secteurs d'activité suivants : urgence et secourisme, action sociale, santé, formation et solidarité internationale. En 2017, elle développera un partenariat avec la Résidence Jeanne-d'Arc.

### CLIC - 1 800 €

L'association met en place un réseau de santé gériatrique pour professionnels de santé, patients et familles.

### Association Clé - 1 350 €

Clé anime des ateliers de remise à niveau des savoirs de base et met en place du suivi individualisé de personnes relevant d'illettrisme. Elle a développé un partenariat « Donner une deuxième chance aux déte- nus », avec la Maison d'arrêt d'Osny.

SERVICE MUNICIPAL  
DES RELATIONS PUBLIQUES  
01 30 72 38 28

Ça Fromet !  
HUMOUR MUSICAL



Avec des chansons percutantes et pleines d'humour, Frédéric Fromet nous emporte dans son univers musical décalé avec pour thème principal la société d'aujourd'hui. Au chant et à la guitare, il est accompagné par François Marnier à l'accordéon et Rémy Chatton à la contrebasse. Le trio s'amuse ainsi en interprétant des chansons courtes au ton direct et grinçant. Frédéric Fromet intervient d'ailleurs tous les vendredis sur France Inter dans l'émission « Si tu écoutes, j'annule tout ». Il cultive ainsi l'humour, la dérision et les petites moqueries acerbes mais toujours dans la joie et la bonne humeur !

C<sup>ie</sup> Créadiffusion – De et avec Frédéric Fromet – Avec : François Marnier, Rémy Chatton

« Politiques, artistes, bobos, joggers, bien-pensants, cadres, tout le monde en prend pour son grade. Ce trublion n'a peur de rien ni de personne ! » – La Nouvelle République

➤ Samedi 11 février à 20 h 30  
T.P. : 18 € / T.R. : 14,30 €

Aldebert

CHANSON JEUNE PUBLIC – À PARTIR DE 5 ANS



Aldebert chérit l'enfance et rêve d'y retourner. Son credo : des chansons pour les enfants, de 5 à 105 ans ! Sur son deuxième opus *Enfantillages 2*, Aldebert invite des personnages fétiches comme les dragons, fakirs, médecins, rappeurs, parents débordés, voisins musiciens. En leur compagnie, il s'interroge sur les problématiques qui font la réalité des enfants d'aujourd'hui. Sur scène, le petit garçon qui sommeille en lui refait surface à travers des chansons drôles et espiègles. Le spectacle offre un décor inédit, haut en couleurs, où se mêlent jeux d'ombres, projection vidéo, théâtralité et instruments farfelus. Un merveilleux moment que partageront petits et grands...

C<sup>ie</sup> Le Mur du Songe – Guitare et chant : Aldebert – Clavier, accordéon et chœurs : Christophe Darlot – Batterie, percussions et chœurs : Cédric Desmazière – Guitare, accordéon, chœurs : Hubert Harel – Basse et chœurs : Jean-Cyril Masson

➤ Dimanche 19 février à 16 h – T.P. : 14 € / T.R. : 11 €

Non mais t'as vu ma tête !

CLOWN ET ARTS VISUELS – À PARTIR DE 6 ANS

Avec sa grande toile, il est seul sur scène, face aux enfants, il peint. Mais quoi donc ? Son autoportrait. Parlant une langue inventée de toute pièce, le peintre propose aux enfants de le suivre dans sa création, à chaque âge son coup de pinceau. Mais il perd le contrôle de sa peinture et l'autoportrait avance lui-même dans le temps. Pour son deuxième tableau, l'artiste invite un enfant sur scène en tant que modèle, quel va être le résultat ? Enfin, le troisième tableau se déroule sous forme de performance plastique et musicale, là, le peintre se met à aligner et superposer les visages présents au premier rang. Un artiste pas comme les autres !

➤ Samedi 25 février à 16 h  
T.P. : 14 € / T.R. : 11 €

Interview décalée de  
Béregère Krief

À l'occasion de son passage à Ermont, Béregère Krief s'est prêtée au jeu de l'interview décalée.



**3 mots pour vous décrire :** Généreuse, impatiente et drôle.

**Votre plus grande folie :** Une chaise de créateur !

**Votre pire souvenir :** Il y a 5 ans, suite à une allergie à l'œil droit, j'ai dû jouer avec un bandeau de pirate pendant une semaine car je ne pouvais maquiller qu'un seul œil et que l'autre n'arrêtait pas de pleurer !

**Votre dernier fou rire en date :** Le dernier spectacle de Blanche Gardin.

**Un trait de caractère invisible :** Je peux être de très mauvaise humeur quand j'ai faim.

**Une habitude insoupçonnée :** Je ne rate jamais l'émission *Faites entrer l'accusé*.

**Un rituel avant de monter sur scène :** Un hug\* avec Marine Baousson et mon équipe !

**Cinéma ou théâtre :** Les deux. J'espère pouvoir continuer à faire les deux aussi longtemps que possible.

**Votre devise :** « Ce qui doit se faire se fera » (de ma mamie Ginette)

**Pour vous, 2017 est synonyme de :** Créativité... Je tourne un nouveau film et je réfléchis à mon deuxième spectacle.

**Une résolution que vous n'allez jamais tenir :** Arrêter de manger du chocolat.

➤ Retrouvez Béregère Krief sur la scène du Théâtre Pierre-Fresnay  
Vendredi 6 janvier à 20 h 30 – T.P. : 30 € / T.R. : 27 €

\* un câlin

ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Tout petit je lis aussi

Grâce à des histoires courtes et des comptines, les tout-petits, accompagnés de leurs parents, partagent un temps d'écoute et de découverte.

➤ 28 janvier 10 h 15 et 11 h – Pour les 18 mois / 3 ans

➤ MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-MALRAUX  
9, rue de la République – 95120 Ermont – Renseignements  
au 01 34 44 19 99 – mediatheque.ermont@valparisis.fr



+ d'infos sur la saison sur [ermont.fr/culture](http://ermont.fr/culture)

➤ THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY  
3 rue Saint-Flaive Prolongée  
01 34 44 03 80  
culture@ville-ermont.fr



NOUVEAU

Réservez tout au long de l'année le ou les spectacles de votre choix en appelant le :

01 34 44 03 80

ou par mail  
theatre.reservation@ville-ermont.fr

➤ **À NOTER** qu'il est encore possible de s'abonner. Vous avez également la possibilité de réserver tous les spectacles de la saison sur les sites [fnac.com](http://fnac.com), [carrefour.fr](http://carrefour.fr) et [francebillet.com](http://francebillet.com)

N'OUBLIEZ PAS CE MOIS-CI AU THÉÂTRE :

- *Elle est où la Lune ?* ciné-concert dès 3 ans  
Mercredi 11 janvier à 15 h 30.
- *Maris et femmes*, théâtre  
Samedi 14 janvier à 20 h 30.
- *Zaza Fournier*, chanson française  
Vendredi 20 janvier à 20 h 30.
- *Trois fois rien*, théâtre musical et cirque dès 5 ans  
Samedi 28 janvier à 16 h.
- *Ballet bar*, danse hip-hop-jazz  
Mardi 31 janvier à 20 h 30.

ACTUALITÉ DU CONSERVATOIRE C.R.C. JACQUES-JUTEAU

➤ 25 janvier : Intervention musicale des classes de piano à l'IME du Clos fleuri.

➤ CONSERVATOIRE C.R.C. JACQUES-JUTEAU  
44 rue de Stalingrad  
95120 Ermont – Renseignements  
au 01 34 15 51 14

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA CULTURE : Mme Joëlle Dupuy



➤ SERVICE CULTUREL  
3 rue Saint-Flaive Prolongée  
01 34 44 03 80 – [ermont.fr/culture](http://ermont.fr/culture)

# Splendeurs de l'Empire du Milieu

PAR KATIA THOMAS

La Chine vous ouvre ses portes avec ce cycle de conférences retraçant sa longue histoire ainsi que la richesse et la diversité de ses arts.



## L'apogée des Routes de la Soie : la dynastie Tang (618 > 907 ap. JC)

Lorsque les Tang arrivent au pouvoir en 618, la Chine s'ouvre au monde et Chang'an, sa capitale cosmopolite, en devient le centre ! La tradition des Mingqi se poursuit grâce à l'invention de la céramique dite « Trois Couleurs ». Le bouddhisme connaît son essor en Chine.

➤ lundi 2 janvier à 14 h au TPF

## Le raffinement classique des Lettrés : les dynasties Song et Yuan (960 > 1368 ap. JC)

La dynastie des Song est marquée par une importante activité culturelle encouragée par les empereurs qui se font mécènes. Les Lettrés, élite intellectuelle de l'empire, développent la littérature, la pensée philosophique, la calligraphie et la peinture de paysages.

➤ lundi 16 janvier à 14 h au TPF

### Visites - conférences

- de Florence Varlot **vendredi 6 janvier à 11 h 40** au Musée Marmottan
- de Katia Thomas **samedi 28 janvier à 14 h** au Musée Guimet



## La grandeur inégalée de l'empire céleste : les dynasties Ming et Qing (1368 > 1911 ap. JC)

Le point culminant de l'art chinois se situe sous la dynastie des Ming (1368-1644) : la tradition de la peinture de Lettrés se poursuit, la beauté du mobilier en laque et des objets en jade est

remarquable et le raffinement de la porcelaine atteint un niveau sans égal !

➤ lundi 23 janvier à 14 h au TPF

## Quelques regards d'artistes contemporains chinois

L'Occident découvre depuis quelques années les créations surprenantes des artistes contemporains chinois. Puisant leur inspiration autant dans la tradition et l'histoire ancienne de l'empire que dans les événements plus récents qui ont marqué la Chine au XX<sup>ème</sup> siècle, ces artistes nous offrent un regard différent sur le monde moderne.

➤ lundi 30 janvier à 14 h au TPF

Séance : 7,50 €

Renseignements et réservations : 01 34 44 03 86

## Les Cimaises du théâtre

Du 9 au 20 janvier, les aquarelles de Laure Ferrandis habilleront les murs du foyer du Théâtre Pierre-Fresnay dans le cadre de la troisième exposition des Cimaises.



Son exposition « *Brumes et Crépuscules* » se compose de 22 tableaux à l'aquarelle (à l'exception de 2 d'entre eux, réalisés à la gouache pour un projet de livre pour enfants), représentant des paysages suspendus entre le jour et la nuit, ou estompés par la brume.

➤ Foyer du TPF. Entrée libre.

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Jeudi et vendredi : de 15 h 30 à 19 h

30 minutes avant chaque spectacle et séance de cinéma.

### APPEL À CANDIDATURES !

Chers artistes amateurs, d'Ermont ou de l'agglomération Val Parisis, si vous désirez exposer vos œuvres, il suffit d'envoyer votre dossier (biographie, description de l'exposition et photographies).

➤ Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2017 à l'attention du Théâtre Pierre-Fresnay  
3 rue Saint-Flaive Prolongée – 95120 Ermont  
Renseignements au 01 34 44 03 84

# 10 questions à... Zaza Fournier

Le 20 janvier prochain, Zaza Fournier montera sur la scène du Théâtre Pierre-Fresnay. À cette occasion, la chanteuse et musicienne s'est prêtée au jeu des 10 questions...



### 1. QUI EST ZAZA FOURNIER ?

Au début de ma carrière, il y a 10 ans maintenant, c'était d'une part un idéal que j'aurais voulu être et d'autre part une espèce de costume de super héros, une facilité que je m'accordais avant de monter sur scène. Aujourd'hui, Zaza Fournier, c'est complètement moi, je pense m'être suffisamment rapprochée de ce que je voulais être, une artiste à part entière.

### 2. VOUS UTILISEZ BEAUCOUP DE SONS DIFFÉRENTS, DES PERCUSSIONS ET DES MUSIQUES AFRICAINES DANS VOTRE DERNIER ALBUM, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS VOTRE STYLE DE MUSIQUE ?

Il est difficile pour moi de définir mon travail, on se retrouve vite à faire des comparaisons. Je préfère que le public l'interprète à sa manière.

### 3. QUELLES SONT ALORS VOS INFLUENCES ?

J'aime LA musique en général et j'écoute mille choses différentes. Disons qu'à chaque projet ses obsessions : lors du premier album, j'avais tout à dire, je ne me suis pas posée trop de questions. Le deuxième, j'ai beaucoup écouté les yéyés notamment le premier album de Christophe. Puis je me suis éloignée du format « chanson » et j'ai plus écouté d'anciennes musiques sans paroles... et sans frontières.

### 4. L'ALBUM QUI VOUS A LE PLUS MARQUÉ ?

Il y a un disque qui a changé quelque chose en moi et qui peut entrer dans la définition de mon rapport à la musique, c'est l'album *Rain Dogs* de Tom Waits. L'écouter m'a complètement bouleversée et j'ai compris que la musique pouvait aller au-delà des mots.

### 5. L'ARTISTE AVEC LEQUEL VOUS RÊVERIEZ DE FAIRE UN DUO ?

Tom Waits forcément. Ma rencontre avec lui serait de la science-fiction !

### 6. SI VOUS DEVIEZ DÉCRIRE VOTRE LIEN AVEC L'ACCORDÉON ?

Avec l'accordéon, c'est totalement de l'ordre de la transmission, la sœur de mon père en joue, j'ai passé beaucoup de temps à l'écouter et à jouer avec elle, c'était un exemple pour moi. Il y avait une liberté de ton qui m'a beaucoup séduite.

### 7. VOTRE 3<sup>È</sup> ET DERNIER ALBUM S'INTITULE LE DÉPART, POURQUOI ?

« Le départ », c'est le fait de faire les choses autrement, on renonce à certaines choses pour en commencer d'autres. On vit mille vies en une et il se trouve qu'avec ce troisième album, j'entrais dans une nouvelle étape de ma carrière.

### 8. QUEL EST LE PLUS GRAND MOMENT QUE VOUS AYEZ VÉCU SUR SCÈNE ?

J'ai connu plusieurs grands moments sur scène notamment à l'Olympia. Un lieu tellement fort que j'avais peur de me faire écraser par la scène. Mais ça a été une explosion de joie ! Il y a aussi de simples souvenirs de rencontres folles faites avec les gens pendant les concerts.

### 9. VOUS ÊTES DÉJÀ VENUE À ERMONT IL Y A 6 ANS, QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LA ZAZA DE 2011 ET LA ZAZA D'AUJOURD'HUI ?

Artistiquement parlant, il y a une réelle évolution. Sur scène, en 2011, on pouvait plus parler de concert alors qu'aujourd'hui, c'est plus de l'ordre du spectacle. En 2011, il fallait que je m'affirme en tant que musicienne. Aujourd'hui, je suis plus fidèle à moi-même.

### 10. QUELLE SERAIT LA CHANSON QUI VOUS RESSEMBLERAIT LE PLUS AUJOURD'HUI ?

Toutes mes chansons font partie de moi mais le refrain de la chanson *Le départ* pourrait être le début d'une définition pour moi, j'ai toujours cette hâte de partir et de découvrir de nouvelles choses :

« Ah nous irons tous les deux quelque part  
Quelque part ou ailleurs  
Mais quand partirons-nous »

➤ Vendredi 20 janvier à 20 h 30  
au Théâtre Pierre-Fresnay  
Réservation au 01 34 44 03 80  
ou [theatre.reservation@ville-ermont.fr](mailto:theatre.reservation@ville-ermont.fr)  
T.P. : 18 € / T.R. : 14,30 €

### CINÉMA PIERRE-FRESNAY

**PLEIN TARIF : 6 € – TARIF - DE 14 ANS : 4 € – TARIF RÉDUIT** (titulaires de la carte Tribu, moins de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, demandeurs d'emploi, + de 65 ans) : **4,60 €** (sur présentation d'un justificatif) – **CINÉ-JEUNESSE : 3,50 € – NOUVEAU : carte ciné non nominative à 10 entrées à 43 €**

#### Sully



Drame et biopic américain de C. Eastwood – Avec T. Hanks, A. Eckhart, L. Linney  
Durée : 1 h 36

Le 15 janvier 2009, le monde a assisté au « miracle sur l'Hudson » accompli par le commandant « Sully » Sullenberger : en effet, celui-ci a réussi à poser son appareil sur les eaux glacées du fleuve Hudson, sauvant ainsi la vie des 155 passagers à bord.

Mardi 3 janvier à 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)

#### Papa ou maman 2



Comédie française de M. Bourboulon – Avec L. Lafitte, M. Fois, A. Desrousseaux  
Durée : 1 h 26

Deux ans ont passé. Après avoir raté leur séparation, les Leroy semblent parfaitement réussir leur divorce. Mais l'apparition de deux nouveaux amoureux dans la vie de

Vincent et de Florence va mettre le feu aux poudres. Le match entre les ex-époux reprend.

Mercredi 11 janvier à 18 h et 20 h 45

#### Cigarettes et chocolat chaud



Comédie française de S. Reine  
Avec G. Kervern, C. Cottin, H. Dugas – Durée : 1 h 38

Denis Patar est un père aimant mais débordé qui se débat seul avec l'éducation de ses filles, Janis et Mercredi, deux boulots et une bonne dose de système D. Un soir Denis oublie, une fois de trop, Mercredi à la sortie de l'école. Une enquêtrice sociale passe alors leur quotidien à la loupe et oblige Denis à un « stage de parentalité ».

Mercredi 18 janvier à 18 h et 20 h 45

#### Paterson



Comédie dramatique américaine de J. Jarmusch – Avec A. Driver, G. Farahani, K. Hayward  
Durée : 1 h 58

Paterson vit à Paterson, New Jersey, ville des poètes, aujourd'hui en décrépitude. Chauffeur de bus d'une trentaine d'années, il mène une vie réglée aux côtés de Laura, qui multiplie projets et expériences avec enthousiasme. Chaque jour, Paterson écrit des poèmes sur un carnet secret qui ne le quitte pas...

Mercredi 25 janvier à 18 h (VOST) et 20 h 45 (VOST)

La séance commence à l'heure indiquée. Pour son bon déroulement, merci de vous présenter 15 minutes avant maximum.

#### Le petit locataire



Comédie française de N. Loiseau  
Avec K. Viard, P. Rebbot, H. Vincent – Durée : 1 h 39  
Le test est positif ! Nicole, 49 ans, est enceinte. Catastrophe ou bonne nouvelle ? Toute la famille est sens dessus dessous.

Mercredi 4 janvier à 18 h

#### La fille de Brest



Drame français d'E. Bercot – Avec S. Babet Knudsen, B. Magimel, C. Laemmle – Durée : 2 h 08

Dans son hôpital de Brest, une pneumologue découvre un lien direct entre des morts suspectes et la prise d'un médicament commercialisé depuis 30 ans, le Mediator. De l'isolement des débuts à l'ex-

plosion médiatique de l'affaire, l'histoire inspirée de la vie d'Irène Frachon est une bataille de David contre Goliath pour voir enfin triompher la vérité.

Mardi 17 janvier à 17 h 30

#### Demain tout commence



Comédie dramatique française de H. Gélén – Avec O. Sy, C. Poésy, G. Colston – Durée : 1 h 58

Samuel vit sa vie sans attaches ni responsabilités, sous le soleil du sud de la France. Jusqu'à ce qu'une de ses anciennes conquêtes lui laisse un bébé de quelques mois, Gloria : sa fille ! 8

ans plus tard, alors que Samuel et Gloria ont fait leur vie à Londres, la mère de Gloria refait surface pour récupérer sa fille...

Samedi 21 janvier à 20 h 30

#### Père fils thérapie !



Comédie franco-canadienne d'E. Gaudreault – Avec R. Berry, W. Dia, J. Gamblin – Durée : 1 h 32

Ils sont père et fils et ne se supportent pas. Leurs entourages leur ont lancé un ultimatum : participer à un stage de réconciliation « Aventures Père Fils » dans les gorges du Verdon où ils devront tenter un ultime rapprochement.

Mercredi 1<sup>er</sup> février à 18 h et 20 h 45

Le Cinéma Pierre-Fresnay propose plusieurs jours de cinéma : le mardi, le mercredi, une séance familiale le dimanche, un ciné jeunesse le mercredi et un vendredi ou samedi soir. Pour des films encore plus variés. **01 34 44 03 80**

## + d'infos sur [ermont.fr/culture/agenda/cinema](http://ermont.fr/culture/agenda/cinema)

#### Oppression



Thriller, Fantastique franco-canadien de F. Blackburn – Avec N. Watts, O. Platt, C. Heaton – Durée : 1 h 30  
Interdit aux moins de 12 ans

Depuis le décès de son époux, Mary, pédopsychiatre, vit seule avec son beau-fils dans un chalet isolé de la Nouvelle-Angleterre. À l'approche d'une violente tempête

de neige, Tom, l'un de ses jeunes patients, est porté disparu. Mary, tout à coup sujette à des hallucinations et prise de paranoïa...

Mercredi 4 janvier à 20 h 45

#### Tu ne tueras point



Drame, guerre, biopic américain de M. Gibson – Avec A. Garfield, V. Vaughn, T. Palmer  
Durée : 2 h 11  
Interdit aux moins de 12 ans

Quand la Seconde Guerre mondiale a éclaté, Desmond, un jeune américain, s'est retrouvé confronté à un dilemme : servir son pays ou rester fidèle à ses croyances et refuser de tuer. Après de difficiles négociations avec l'armée, il est finalement affecté au poste d'auxiliaire sanitaire.

Mardi 17 janvier à 20 h 45

#### Manchester by the sea



Drame américain de K. Lonergan  
Avec C. Affleck, M. Williams, K. Chandler – Durée : 2 h 18

Après le décès soudain de son frère Joe (Kyle Chandler), Lee (Casey Affleck) est désigné comme le tuteur de son neveu Patrick (Lucas Hedges). Il se retrouve confronté à un passé tragique qui l'a séparé de sa femme Randi (Michelle Williams) et de la communauté où il est né et a grandi.

Mardi 24 janvier à 17 h 30 (VF) et 20 h 45 (VOST)

#### Ciné-jeunesse

##### Vaiana



Film d'animation américain de J. Musker et R. Clements  
Durée : 1 h 47 – dès 6 ans

Vaiana, une jeune fille téméraire, se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de ses ancêtres et sauver son peuple...

Mercredi 18 janvier à 14 h 30

##### Norm



Film d'animation américain de T. Wall et X. X. Ping – Durée : 1 h 30

L'ours polaire Norm et ses trois meilleurs amis, les lemmings, décident de se rendre à New York afin de déjouer les plans d'un groupe immobilier qui menace d'envahir sa banquise...

Dimanche 29 janvier à 16 h

Les associations de seniors proposent de nombreuses activités, de la marche à pied à la peinture sur soie, en passant par des conférences ou encore des sorties, à retrouver dans le magazine *Évasion*, disponible au Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur le site de la ville : [ermont.fr](http://ermont.fr).

#### Tous les mercredis

À partir de 14 h : pause-café. Centre socio-culturel François-Rude

#### Tous les vendredis

À partir de 8 h 30 : Le petit café de la maison de quartier. Maison de quartier des Espérances

#### Tous les samedis

De 9 h à 12 h : ateliers de réparation au Repair Café (sous réserve de disponibilité des bénévoles). 254 rue Louis-Savoie



#### Du 9 au 20

Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 19 h : *Cimaises du Théâtre*, exposition de Laure Ferrandis. Foyer du TPF.



#### Du 17 au 20

Ramassage des encombrants selon secteur

#### Du 16 janvier au 3 février

Inscriptions scolaires. Mairie bâtiment A

## Inscriptions scolaires



#### Du 19 janvier au 25 février

Recensement de la population

#### Lundi 2

14 h : conférence « *L'apogée des Routes de la Soie* ». Théâtre Pierre-Fresnay

#### Mardi 3

18 h (VF) et 20 h 45 (VOST) : *Sully*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Mercredi 4

18 h : *Le petit locataire*. Cinéma Pierre-Fresnay.  
20 h 45 : *Oppression*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Vendredi 6

11 h 40 : visite-conférence. Musée Marmottan.  
20 h 30 : Bérengère Krief. Humour. Théâtre Pierre-Fresnay

#### Mercredi 11

15 h : vœux de M. le Maire à la Résidence Les Primevères  
15 h 30 : *Elle est où la lune ?* Ciné-concert dès 3 ans. Théâtre Pierre-Fresnay  
16 h 30 : vœux de M. le Maire à la Résidence Jeanne-d'Arc  
18 h et 20 h 45 : *Papa ou maman 2*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Samedi 14

11 h 30 : repas partagé et café jeux. Centre socio-culturel François-Rude  
20 h 30 : *Maris et femmes*. Théâtre. Théâtre Pierre-Fresnay

#### Lundi 16

14 h : conférence « *Le raffinement classique des Lettrés* ». Théâtre Pierre-Fresnay

#### Mardi 17

17 h 30 : *La fille de Brest*. Cinéma Pierre-Fresnay.  
20 h 45 : *Tu ne tueras point*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Mercredi 18

14 h 30 : *Vaiana*. Cinéma Pierre-Fresnay.  
18 h et 20 h 45 : *Cigarettes et chocolat chaud*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Vendredi 20

20 h 30 : Concert de Zaza Fournier. Chanson française. Théâtre Pierre-Fresnay

#### Samedi 21

20 h 30 : *Demain tout commence*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Lundi 23

14 h : conférence « *La grandeur inégalée de l'empire céleste* ». Théâtre Pierre-Fresnay

#### Mardi 24

17 h 30 (VF) et 20 h 45 (VOST) : *Manchester by the sea*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Mercredi 25

18 h (VOST) et 20 h 45 (VOST) : *Paterson*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Jeudi 26

14 h 30 : thé dansant. Théâtre Pierre-Fresnay

#### Samedi 28

8 h 30 : animations au marché Saint-Flaive  
14 h : visite-conférence au musée Guimet.  
16 h : *Trois fois rien*. Théâtre musical et cirque dès 5 ans. Théâtre Pierre-Fresnay

#### Dimanche 29

16 h : *Norm*. Cinéma Pierre-Fresnay.

#### Lundi 30

14 h : conférence « *Quelques regards d'artistes contemporains chinois* ». Théâtre Pierre-Fresnay

#### Mardi 31

20 h 30 : *Ballet Bar*. Danse Hip-Hop – Jazz. Théâtre Pierre-Fresnay  
20 h 45 : réunion publique du conseil municipal. Mairie bâtiment B

+ d'infos sur [ermont.fr](http://ermont.fr)

**LISTE ENSEMBLE VIVONS ERMONT**

**Bonne et heureuse année à toutes et à tous.**

En ce début d'année, toute l'équipe de la Majorité municipale *Ensemble vivons Ermont* tient à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une très belle et très heureuse nouvelle année ; qu'elle puisse voir vos aspirations personnelles et professionnelles se réaliser et vous apporter bonheur et sérénité.

2017 verra la mise en œuvre du budget voté par la Majorité lors du conseil municipal de décembre dernier. Le dossier du magazine y revient largement en détail. Ce sera également l'année du vote de notre nouveau PLU. Nous avons déjà évoqué le sujet dans de précédentes tribunes, mais il faut rappeler que ce texte est soumis à la concertation et que, par conséquent, il est susceptible d'être amendé et affiné. Certaines gesticulations politiques initiées par l'opposition tendent à effrayer les habitants de certains quartiers en affirmant que le PLU menacerait l'équilibre des quartiers en question. Ne nous laissons pas gagner par cette agitation, et laissons la concertation s'exercer sereinement, sans la politiser, sans schématiser ni outrance, pour que le texte du PLU prenne sa forme définitive.

À l'aube de cette nouvelle année, nous aimerions surtout souligner, de nouveau, l'importance de veiller à préserver notre vivre ensemble. Les diverses menaces terroristes qui pèsent sur notre pays, les tensions sociales apparues après les attentats qui ont endeuillé la France ces dernières années, mettent en péril notre cohésion républicaine, l'équilibre de notre Nation. Notre responsabilité collective est celle d'agir pour montrer l'exemple d'une solidarité sans faille les uns envers les autres pour ne pas laisser la méfiance, le repli ou le rejet communautaires envahir notre société. C'est aujourd'hui l'une des premières tâches de tout responsable politique, quel que soit l'échelon auquel il exerce ses responsabilités, que d'agir pour garantir notre vivre ensemble. À l'échelle communale, où les élus sont au plus proche de la population, nos politiques publiques doivent impérativement traduire dans leur mise en œuvre la nécessaire consolidation de notre cohésion sociale en renforçant tout ce qui permet le lien, le dialogue, le partage, mais aussi, bien sûr, notre sécurité. Notre Majorité y veillera scrupuleusement cette année encore.

**Le groupe de la majorité municipale**

**LISTE GÉNÉRATIONS ERMONT**

**Nos actions en 2016 et perspectives pour 2017**

L'année 2016 a été marquée par des désaccords de fond entre notre groupe et la majorité municipale. Au cœur de ceux-ci, notre inquiétude quant à la progression démographique d'Ermont, la bétonisation de la ville, et la capacité des équipements municipaux à accueillir les nouveaux comme les « anciens » Ermontois.

Le **Théâtre de l'Aventure** a été fermé en juin 2016, malgré l'attachement des Ermontois exprimée par leur très importante mobilisation, une large pétition, une manifestation et une réunion publique, dans un quartier où la construction va être encouragée par la Mairie. Cela illustre cette politique que nous voulons changer.

C'est en raison de ces divergences que nous avons voté contre le projet de révision du **Plan local d'Urbanisme**, pour lequel nous attendons maintenant les conclusions de l'enquête publique et les réponses de la municipalité. Nous avons formulé des propositions et nous ferons tout, dans les mois qui viennent, pour qu'elles soient entendues, notamment lors du prochain Conseil municipal le 31 janvier 2017 où sera débattu définitivement le PLU.

De même, nous avons également voté contre le **budget** pour 2017 qui ne nous paraît pas répondre aux besoins des Ermontois. Nous alertons depuis longtemps la municipalité sur le manque important de **places en crèche** dans notre ville. La petite-enfance devrait être une priorité. Malheureusement, le budget ne prévoit rien de ce côté, comme il ne prévoit pas de rénover des équipements qui se dégradent, notamment le stade Raoul Dautry.

Plus largement, nous regrettons que sur des projets aussi importants pour l'avenir d'Ermont, la municipalité se montre incapable d'établir un **dialogue constructif** avec les habitants, qui sont pourtant les premiers concernés. Les décisions sont systématiquement unilatérales, les contre-propositions moquées...

Nous resterons à votre écoute pour être les relais de vos préoccupations au Conseil municipal et une force de proposition sur les projets municipaux pour 2017. Nous restons vigilants quant aux impacts néfastes que pourraient avoir certains programmes présidentiels sur les moyens des collectivités locales.

Nous vous souhaitons pour vous et vos proches une bonne et heureuse année et serons mobilisés pour que notre ville en soit le meilleur cadre possible.

**Alain FABRE, Nicolas TCHENG, Raymond BOYER, Thierry QUINETTE**  
Conseillers municipaux  
Bien vivre à Ermont  
[bienvivreaermont.fr](http://bienvivreaermont.fr)

**LISTE ÉNERGIE CITOYENNE ERMONT**

**Motion relative à la gestion et à la distribution d'eau potable**

Bonne et heureuse année à toutes et tous. Cette nouvelle année va marquer un tournant majeur pour la société dans laquelle nous vivons. Celui-ci est entre vos mains : irons-nous vers plus de solidarité, de partage, d'égalité ??

Prendrons-nous des décisions importantes en vue de protéger notre milieu de vie au plan local, national, international ?

Ou choisirons-nous le repli sur soi, l'individualisme, la peur de l'inconnu, de la différence ??

Cette nouvelle année est l'occasion propice à sortir des sentiers battus ce qui est déjà enclenché avec la motion que nous avons faite adopter au mois de novembre :

Sur la proposition du Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la présentation de cette motion par le groupe « Energie Citoyenne Ermont »,

Considérant que les Délégations de Service Public (DSP) concernant la gestion et la distribution de l'eau dans la Communauté Val Paris sont données au SEDIF,

Considérant que la mise en place des nouvelles intercommunalités permet de relancer le débat sur l'organisation et la gestion de l'eau,

Considérant que le Conseil communautaire devra se prononcer sur :

- le maintien d'une délégation de service public avec un certain degré de contrôle ;
- la création d'une régie publique avec la possibilité d'externaliser pour partie la gestion ;
- la création d'une Société Publique Locale avec une autre collectivité.

Compte tenu de l'importance et du caractère particulier de l'eau comme bien commun indispensable à la vie, la nécessité de mettre en œuvre des études complémentaires, indépendantes et contradictoires et de faire vivre le débat citoyen s'impose de façon évidente.

Considérant que la gestion de l'eau est une compétence communautaire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

Demande à la communauté d'agglomération Val Paris :

- De prendre le temps du débat et de la décision tant au sein du Conseil Communautaire que dans les commissions concernées ;
- D'entendre dans les meilleurs délais des collectivités ayant opté pour l'un ou l'autre des modes de gestion, afin de bénéficier de retours d'expérience ;
- D'envisager toutes les options (DSP – Régie – SPL) sans à priori, quitte à se rapprocher de cabinets dont l'objectivité sera reconnue de tous ;
- D'impliquer et d'informer les citoyens sur l'ensemble du territoire communautaire. »

**Patrice Lavaud**  
[energie.citoyenne@laposte.net](mailto:energie.citoyenne@laposte.net)  
<http://energiecitoyenneermont.fr>

**➤ Quand venir en mairie ?**

100 rue Louis-Savoie  
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 38** - Fax 01 34 15 29 92  
[mairie@ermont.fr](mailto:mairie@ermont.fr)  
**Lundi au mercredi** : 9 h - 12 h & 14 h - 17 h 30  
**Jeudi et samedi** : 9 h - 12 h  
**Vendredi** : 9 h - 12 h & 14 h - 16 h 30  
**Samedi** : 9 h - 12 h pour l'État civil uniquement

**➤ Services municipaux**

- Action Éducative - **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes - **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude - **01 34 44 24 60**
- Communication, Information, Documentation & Archives - **01 30 72 38 27**
- Conservatoire Jacques-Juteau - **01 34 15 51 14**  
- Musique / Théâtre / Danse
- Développement Durable - **01 30 72 38 52**
- État civil/Élections/Cimetière - **01 30 72 37 14**
- Jeunesse - **01 34 44 10 30**  
- Point Cyb - **01 34 44 10 35**  
- Espace loisirs jeunes - **01 34 44 10 36**  
- Point information jeunesse - **01 34 44 27 30**  
- CMEJ - **01 34 44 10 37**
- Maison de quartier des Espérances - **01 34 15 75 07**
- Petite Enfance - **01 30 72 37 95**
- Service Culturel - **01 34 44 03 80**
- Politique de la Ville - **01 30 72 38 20**
- Prévention Santé - **01 30 72 31 78**
- Relations Publiques - **01 30 72 38 28**
- Services Techniques municipaux - **01 30 72 31 90**
- Sports - **01 34 44 10 30**
- Théâtre Pierre-Fresnay - **01 34 44 03 80**
- Urbanisme - **01 30 72 38 53**
- Vie de Quartier - **01 30 72 38 68**

**➤ Services d'urgence**

**Pompiers 18**  
**Médecins** : SAMU : **15**  
SOS Médecins du Val-d'Oise : **01 30 40 12 12 - 01 30 30 07 15**  
**Centre antipoison** : **01 40 05 48 48**  
**Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés)**  
**Syndicat des vétérinaires** : **08 92 68 99 33**  
**Pharmacies de garde** : des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

**➤ Permanences de vos élus**

- **M. le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h sur rendez-vous.**
- **Adjoints au Maire** : sur rendez-vous en mairie.
- **Conseillers départementaux du Val-d'Oise** : Xavier Haquin et Aurore Jacob - Permanence sur rendez-vous en mairie principale, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h.  
**Prochaines permanences** : 7 janvier et 4 février 2017. Prenez rendez-vous au **01 34 25 30 14** ou par mail à l'adresse [carole.bakour@valdoise.fr](mailto:carole.bakour@valdoise.fr)
- **Député** : Gérard Sebaoun - Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois à partir de 18 h.  
**Prochaine permanence** : 13 janvier et 10 février 2017. Prenez rendez-vous au **06 28 65 75 20**, par mail à l'adresse [gsebaoun@assemblee-nationale.fr](mailto:gsebaoun@assemblee-nationale.fr) ou par courrier : Gérard Sebaoun - Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP

**➤ Établissements publics**


- Bibliothèque annexe André-Malraux - **01 34 14 97 32**
- Centre communal d'action sociale - **01 30 72 38 50**
- Communauté d'agglomération Val Paris - **01 34 44 82 00**
- Médiathèque intercommunale André-Malraux - **01 34 44 19 90**
- Syndicat Émeraude - **01 34 11 92 92**

**➤ Collecte des objets encombrants**

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.  
**Secteur 1** : 17 janvier et 21 février 2017  
**Secteur 2** : 18 janvier et 22 février 2017  
**Secteur 3** : 19 janvier et 23 février 2017  
**Secteur 4** : 20 janvier et 24 février 2017  
Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr) ou [www.syndicat-emmaude.com](http://www.syndicat-emmaude.com).

**Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard**

**Syndicat Émeraude - Éco-site**  
12 rue Marcel-Dassault - Parc d'activité des Colonnes - 95130 Le Plessis-Bouchard  
**01 34 11 92 92**  
[contact@syndicat-emmaude.com](mailto:contact@syndicat-emmaude.com)



**➤ Espace info énergie**

**Permanence à Ermont**  
Chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, sur rendez-vous, de 16 h 15 à 19 h.  
Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie  
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
**01 30 38 07 30**

**Espace info énergie**  
Pact Val-d'Oise - 13 boulevard de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise  
**01 30 32 97 21** - Fax 01 30 38 38 05  
[infoenergie.org](http://infoenergie.org)

**Service municipal Développement Durable**  
**01 30 72 38 52**  
[developpementdurable@ermont.fr](mailto:developpementdurable@ermont.fr)




**➤ Forces de l'ordre**

**Hôtel de Police**  
201 rue Jean-Richepin - BP 82  
95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**  
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24.

**Police municipale intercommunale**  
Numéro unique : **01 34 44 82 98**  
76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix  
Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
La brigade intercommunale est joignable du lundi au samedi, de 8 h à 23 h, et le dimanche, de 9 h à 20 h.

**Poste d'Ermont**  
7 rue de la Réunion - 95120 Ermont  
Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

**NAISSANCES**

**1 OCTOBRE**

- 22 : Lily Breuss
- 27 : Enaël Nsungani N'Dona

**1 NOVEMBRE**

- 1<sup>er</sup> : Carmela Raynaud Rouyer – Ezio Raynaud Rouyer
- 3 : Marius Thominet Touchard
- 12 : Maïwenn Guyot
- 14 : Assia El Abbassi
- 16 : Sofya Soufi
- 17 : Jessica Joseph

**1 DÉCEMBRE**

- 3 : Imran Derouiche

**MARIAGES**

**1 NOVEMBRE**

- 2 : Youssef Behouche et Emilie Fabiano

**1 DÉCEMBRE**

- 3 : Gérard Demars et Sylvie Augustin

**DÉCÈS**

**1 SEPTEMBRE**

- 5 : Claude Ranciat (83 ans)

**1 OCTOBRE**

- 21 : Anita Déchanet, veuve Bindzi (77 ans)
- 26 : Andrée Duthoy, épouse Chevenot (82 ans) – Jesus Rodriguez Segura (81 ans)

**1 NOVEMBRE**

- 14 : Manuel Antunes Pereira (88 ans)

\* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.



## JEAN-MARIE BERTRÈS, CHAMPION D'EUROPE DE XTERRA

Ermontois depuis toujours, Jean-Marie Bertrès est un sportif émérite aux poches remplies de victoires. Dernière en date : une septième place aux Championnats du monde de triathlon Xterra à Hawaï.

### LE XTERRA, UNE DISCIPLINE ENCORE MÉCONNUE

Jean-Marie qualifie le Xterra de « Triathlon vert ». En effet, ce sport, peu connu en France, consiste à enchaîner les trois épreuves du Triathlon (natation, vélo et course), en pleine nature, soit 1500 m de natation en eau vive, 30 km VTT et 10 km de trail (course en forêt). Après plusieurs victoires partout en Europe, le sportif remporte l'épreuve finale au Danemark, en septembre dernier.

### UN SPORTIF AUX MULTIPLES VICTOIRES

Sportif de toujours, Jean-Marie Bertrès a d'abord été tennisman, puis champion de VTT (avec une participation aux Championnats de France). Il se lance dans le triathlon en

1998 « *Je voulais essayer un nouveau sport, enchaîner trois disciplines me paraissait difficile et j'ai voulu relever le défi* ».

Son terrain de jeu, c'est la forêt de Montmorency, où il s'entraîne jusqu'à 15 h par semaine après le travail et le weekend : une heure et demi de course, trois fois par semaine, suivie de deux heures de natation ou de vélo selon les jours. « *Nous avons une magnifique forêt, il serait dommage de ne pas en profiter* », nous confie-t-il. Il est également membre de l'USO Bezons Triathlon.

À son palmarès, nous pouvons citer des victoires aux foulées eaubonnoises, et aux foulées nocturnes de Franconville une 5<sup>ème</sup> place à la Ronde d'Ermont, une participation à l'Ironman (triathlon de très longue dis-

tance) de Nice et bien d'autres victoires.

Jeudi 20 octobre, Jean-Marie a reçu la médaille de champion d'Europe vétérans (50-54 ans), à Hawaï, grâce à un entraînement sans relâche. C'est suite à une série de victoires, que ce sportif émérite a accédé à la plus haute marche du podium : il a remporté deux fois la 1<sup>ère</sup> place (en Grèce et en Suède), une fois la deuxième (en Pologne), la 3<sup>ème</sup> à deux reprises (à Malte et en Allemagne), et enfin, il est arrivé 5<sup>ème</sup> en Suisse.

### LA RAGE DE VAINCRE

C'est sa femme, qui l'a toujours encouragé, qui lui donne cette motivation sans faille. Avant son décès en janvier 2016, celle qui a partagé sa vie pendant

### JEAN-MARIE BERTRÈS EN QUELQUES DATES

- 14 juillet 1966 : naissance à Ermont
- 1985 : participation aux Championnats de France de VTT
- 1998 : 1<sup>ère</sup> victoire en triathlon
- 2009 : participation à l'Ironman de Nice
- 23 octobre 2016 : participation aux championnats du monde de triathlon à Hawaï

27 ans lui a fait promettre de ne jamais baisser les bras et de participer aux Championnats du monde de triathlon Xterra à Hawaï « *Elle m'a toujours encouragé, aujourd'hui, c'est pour elle que je cours. J'ai fini 7<sup>ème</sup> aux championnats du monde, maintenant, je veux le podium, une des trois premières places !* ».

Nous lui souhaitons de réaliser son rêve, avant tout cela, il participe ce mois-ci au trail des Marcassins et au trail de Bouffémont en février.